

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi, 15 janvier 2018 à 19 h 30 à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame les conseillères Nicole Champagne et Martine Poulin, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelques 20 personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

18-01-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;

Correspondances

3. Demandes de la Coopérative St-Méthode au conseil municipal;
4. Réponse du MTMDET concernant nos diverses demandes;
5. Lettre du préfet de la MRC des Appalaches adressée au ministre Barrette;
6. Suivi de la rencontre du 19 décembre 2017 – dossier annexion : position du conseil municipal;

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

7. Procès-verbaux : approbation des textes du mois de décembre 2017;
8. Autorisation de paiement des dépenses du mois de décembre 2017;
9. Dépôt des états financiers non vérifiés au 31 décembre 2017;
10. Élection 2017 : certificat de dépôt des rapports sur la divulgation de certaines contributions électorales;
11. Élection 2017 : certificat de dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
12. Adoption du budget révisé pour l'année 2017 de l'Office municipal d'habitation d'Adstock daté du 13 septembre 2017;
13. Adoption du budget révisé pour l'année 2017 de l'Office municipal d'habitation d'Adstock daté du 13 octobre 2017;
14. Embauche de surnuméraires;
15. ADMQ : renouvellement de l'adhésion de la directrice générale pour l'année 2018;
16. Services juridiques annuels : mandat à la firme Joli-Cœur Lacasse;
17. Dépôt du plan de travail premier trimestre : dossiers du conseil municipal;

Aménagement, urbanisme et environnement

18. Étude et décision concernant une demande de dérogation mineure pour le lot 5 449 965 (chemin des Cerfs);
19. Dossier Francis Gilbert – Ghislain Dostie : recommandation municipale auprès de la CPTAQ;
20. Adoption du règlement numéro 215-18 amendant le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement;

Développement socio-économique

21. Activité-bénéfice dans le cadre des Jeux du Québec : achat de billets;

Travaux publics et voirie

22. Informations générales et suivi de la tempête de la semaine dernière;
23. Services professionnels pour la prise en charge des postes de suppression et des réseaux de distribution d'eau potable : mandat à Aquatech et autorisation de signature du contrat;
24. Analyses laboratoires de l'eau potable et des eaux usées : mandat à Groupe Environex et autorisation de signature du contrat;

Loisirs, culture et vie communautaire

25. Ajustement du coût des salles pour les fêtes et les partys en fonction du ménage;
26. Démarches pour obtenir des permis de boisson annuels pour certains bâtiments municipaux;

Affaires diverses

27. Comptes-rendus des élus;
28. Période de questions;
29. Informations générales
30. Levée ou ajournement de la séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Correspondances

DEMANDES DE LA COOPÉRATIVE ST-MÉTHODE AU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait la lecture des demandes de la Coopérative St-Méthode. Les demandes seront acheminées au Service de l'urbanisme pour des fins d'analyse et d'examen.

RÉPONSE DU MTMDET CONCERNANT NOS DIVERSES DEMANDES

Monsieur le Maire explique que, suite à une demande des résidents du secteur, la Municipalité a entrepris des démarches auprès du ministère des Transports afin qu'il revoie à la baisse la limite de vitesse sur la route du Mont-Adstock. Auparavant établie à 80 km/h, le ministère a accepté de diminuer la vitesse à 70 km/h. Celui-ci a pris sa décision en fonction de la configuration de la route, l'implantation du cadre bâti et de la vitesse pratiquée par la majorité des usagers de cette route.

Également, Monsieur le Maire informe les citoyens que le ministère a accepté d'ajouter deux panneaux d'arrêts au carrefour du centre du village de Saint-Daniel. Le changement sera effectif à partir du printemps 2018.

**LETTRE DU PRÉFET DE LA MRC DES APPALACHES ADRESSÉE AU
MINISTRE BARRETTE**

Monsieur le Maire explique la position de la MRC des Appalaches dans le dossier des démissions des psychiatres au CISSS.

**SUIVI DE LA RENCONTRE DU 19 DÉCEMBRE 2017 – DOSSIER ANNEXION :
POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL;**

Monsieur le Maire fait un suivi de la rencontre qui a eu lieu le 19 décembre 2017 relativement au dossier d'annexion des chemins Bocage et Auclair et de la position du conseil municipal de surseoir à l'adoption du règlement jusqu'au mois de mars pour que les représentants de la Ville de Thetford Mines rencontrent les mandataires du dossier.

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

18-01-2

PROCÈS-VERBAUX : ADOPTION DES TEXTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux des séances du mois de décembre 2017 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarant conformes aux discussions.

Il est alors proposé par le conseiller Nelson Turgeon,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-3

DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 3 867 296.42 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états financiers non vérifiés au 31 décembre 2017 transmis préalablement par voie électronique à chacun des élus.

Monsieur le maire invite les élus municipaux à prendre connaissance des données inscrites aux états financiers. Advenant des questionnements, ceux-ci n'ont qu'à contacter la directrice générale et secrétaire-trésorière pour obtenir les explications.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ÉLECTION 2017 : CERTIFICAT DE DÉPÔT DES RAPPORTS SUR LA DIVULGATION DE CERTAINES CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, toute personne qui a posé sa candidature lors d'une l'élection à un poste de membre du conseil d'une municipalité doit, dans les 90 jours qui suivent celui fixé pour le scrutin de l'élection du 5 novembre 2017, déposer le rapport sur la divulgation de certaines contributions électorales.

En vertu de cette obligation, je, Renée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Adstock, certifie que toutes les personnes qui ont posé leur candidature à l'élection du 5 novembre dernier ont remis leur rapport tel que la Loi le prescrit.

ÉLECTION 2017 : CERTIFICAT DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les élus doivent annuellement, dans les 60 jours suivants la date anniversaire de leur assermentation, déposer le formulaire de déclaration de leurs intérêts pécuniaires.

En vertu de cette obligation, je, Renée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Adstock, certifie que tous les membres du conseil ont déposé leur formulaire de déclaration prévu dans les délais prescrits par la Loi.

18-01-4 **ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ POUR L'ANNÉE 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ADSTOCK DATÉ DU 13 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'adopter le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation d'Adstock transmis le 13 septembre 2017 et de déboursier un montant de 247 \$ afin d'équilibrer leur budget.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-5 **ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ POUR L'ANNÉE 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ADSTOCK DATÉ DU 13 OCTOBRE 2017**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'adopter le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation d'Adstock transmis le 13 octobre 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-6 **EMBAUCHE DE SURNUMÉRAIRES**

ATTENDU que, lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre dernier, la Municipalité a procédé à l'embauche d'un journalier et d'un préposé occasionnel aux services généraux;

ATTENDU l'expérience du candidat au poste de journalier, le conseil municipal accepte de modifier la grille salariale prévue à la convention collective;

ATTENDU que la Municipalité souhaite ajouter d'autres préposés occasionnels aux services généraux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseil Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'accepter que le salaire de monsieur Éric Guay, journalier, soit établi à 100 % de la classe prévue à la convention collective;
- d'adopter le principe d'embaucher des préposés occasionnels aux services généraux selon les termes de la convention collective à la condition que ces personnes satisfassent les exigences liées aux tests médicaux et la prise de références concluantes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-7

ADMQ : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu, pour l'année 2018, de renouveler l'adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 798 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-8

SERVICES JURIDIQUES ANNUELS : MANDAT À LA FIRME JOLI-CŒUR LACASSE

Sous la forme d'un abonnement annuel aux services professionnels de base, Me Antoine La Rue, avocat en droit municipal exerçant son métier chez « Joli-Cœur Lacasse », nous offre ses services.

Suite à l'analyse de la proposition,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,

Et résolu ce qui suit :

- de renouveler notre abonnement aux services professionnels de la firme « Joli-Cœur Lacasse »;
- d'autoriser une dépense de 800 \$, taxes en sus, pour couvrir les frais d'abonnement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DU PLAN DE TRAVAIL PREMIER TRIMESTRE : DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire dépose le plan de travail, pour le premier trimestre, des conseillers municipaux.

Aménagement, urbanisme et environnement

18-01-9

ÉTUDE ET DÉCISION CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 5 449 965 (CHEMIN DES CERFS);

Le conseil étudie une demande de dérogation mineure pour un projet de construction sur le lot 5 449 965 dont la profondeur du lot est de 64 mètres alors que l'article 5.4.4.1 du règlement de lotissement numéro 70-07 prescrit une profondeur minimale de 75 mètres.

Monsieur le Maire explique les motifs de la demande du requérant et les raisons ayant conduit à la recommandation du CCU.

Conformément à la procédure de la LAU, et plus spécifiquement à l'article 145.6, Monsieur le Maire met à la disposition des personnes intéressées, une période de questions portant uniquement sur le sujet et invite celles-ci à se faire entendre. Aucune personne intéressée ne se prévaut de son droit de se faire entendre.

Suite aux délibérations et sur recommandation du CCU,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'autoriser le propriétaire à réaliser son projet de construction sur le lot 5 449 965 dont la profondeur du lot est de 64 mètres. Il est bien entendu que le projet devra respecter l'ensemble des dispositions des règlements d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-10

DOSSIER FRANCIS GILBERT – GHISLAIN DOSTIE : RECOMMANDATION MUNICIPALE AUPRÈS DE LA CPTAQ

ATTENDU que le Conseil municipal d'Adstock a pris connaissance d'une demande en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles par laquelle les demandeurs souhaitent se porter acquéreurs de parcelles de terrains appartenant à monsieur Denis Fortin;

ATTENDU le rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement de la Municipalité d'Adstock daté du 15 janvier 2018 précisant que toute autorisation recherchée en ladite demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) que la demande de messieurs Francis Gilbert et Ghislain Dostie ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale présentement en vigueur;
- que la Municipalité d'Adstock acquiesce à toute autorisation recherchée en ladite demande;
- de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder telle autorisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-11

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 215-18 AMENDANT LE RÈGLEMENT 160-14 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock a adopté le règlement numéro 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement le 8 avril 2014 ;

ATTENDU que le Conseil veut modifier les personnes-ressources qui assistent le Comité;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent projet de règlement a été dûment donné par la conseillère Nicole Champagne lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2017;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont préalablement reçu, conformément à l'article 445 du code municipal, une copie des textes du règlement;

ATTENDU que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu, renoncent à sa lecture et s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU les explications sommaires rendues par Monsieur le Maire concernant la portée du règlement numéro 215-18;

ATTENDU que toutes les formalités relatives à l'adoption du règlement ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter le règlement numéro 215-18 amendant le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Développement socio-économique

18-01-12

ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DANS LE CADRE DES JEUX DU QUÉBEC : ACHAT DE BILLETS

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu de procéder à l'achat de deux billets au montant de 100 \$ chacun afin de participer à l'activité-bénéfice organisée dans le cadre des Jeux du Québec à Thetford Mines. La dépense sera affectée au poste budgétaire « autres activités-bénéfices - 02 70120 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Travaux publics et voirie

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SUIVI DE LA TEMPÊTE DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Monsieur le Maire fait un suivi concernant la tempête qui a sévi sur le territoire la semaine dernière et remercie les équipes de voirie pour leur travail.

18-01-13

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRISE EN CHARGE DES POSTES DE SURPRESSION ET DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : MANDAT À AQUATECH ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT

ATTENDU que la firme « Aquatech » assure, depuis quelques années, les opérations liées à l'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'eau potable de la Municipalité;

ATTENDU que l'opération de ces types de réseaux requiert du personnel spécialement formé à cet effet;

ATTENDU qu'aucun membre du personnel de la Municipalité ne possède la qualification requise à cet égard;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,
Et résolu d'accorder un mandat à la firme « Aquatech » relativement à la prise en charge des postes de surpression et des réseaux de distribution d'eau potable de la Municipalité d'Adstock.

Il est également résolu d'autoriser madame Renée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le contrat à intervenir entre les parties.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-14

ANALYSES LABORATOIRES DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES : MANDAT À GROUPE ENVIRONEX ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT

ATTENDU les exigences gouvernementales en ce qui concerne les fréquences et les types d'analyse de l'eau potable et de l'eau usée annuellement;

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock retient les services du « Groupe Environex » pour les analyses de laboratoire de l'eau potable et des eaux usées depuis quelques années;

ATTENDU que la firme « Groupe Environex » offre ses services professionnels pour des analyses laboratoires de l'eau potable et des eaux usées pour un montant total de 8 115 \$;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi, le mandat peut être attribué de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu de confier au laboratoire « Groupe Environex » conformément à leurs propositions, les analyses laboratoires de l'eau potable et des eaux usées pour un montant de 8 115 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Loisirs, culture et vie communautaire

18-01-15 **AJUSTEMENT DU COÛT DES SALLES POUR LES FÊTES ET LES PARTYS EN FONCTION DU MÉNAGE**

ATTENDU qu'un ajustement du coût de location de salles est nécessaire pour les locations privées;

ATTENDU que les frais pour l'entretien ménager d'une salle n'étaient pas perçus de manière systématique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu d'ajuster le coût des salles afin d'y inclure un montant de 50 \$ dédié pour les frais de l'entretien ménager pour les locations privées.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-16 **DÉMARCHES POUR OBTENIR DES PERMIS DE BOISSON ANNUELS POUR CERTAINS BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

ATTENDU que le conseil municipal souhaite bonifier l'offre de services dans certaines de nos salles afin de se doter de permis de boisson annuels pour la Salle Desjardins du Complexe sportif ainsi que pour le Centre intergénérationnel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'entreprendre les démarches pour obtenir des permis de boisson annuels pour la salle Desjardins du Complexe sportif et celle du Centre intergénérationnel. Il est bien entendu que les frais afférents seront entièrement défrayés par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Affaires diverses

18-01-17 **DEMANDE DE PAIEMENT ANTICIPÉ POUR LA COOPÉRATIVE DU MONT ADSTOCK : MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 16-11-313**

ATTENDU la résolution 16-11-13 stipulant l'engagement financier envers la Coopérative récréotouristique du mont Adstock;

ATTENDU la demande de la Coopérative récréotouristique de recevoir immédiatement les montants convenus pour le bien des opérations du mont Adstock.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu ce qui suit :

- de remettre un montant de 17 500 \$ servant à payer le salaire du directeur général de la Coopérative récréotouristique et que la dépense soit affectée au poste budgétaire « Fonds stratégique - 02 62900 970 ».

- d'acquitter le montant de 2 500 \$ pour la journée de glisse municipale du 10 février prochain et d'affecter la dépense dans le poste budgétaire « Comité plein air Adstock - 02 70120 970 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-18 **DÉFI DES DEMOIS'AILES : AUTORISATION DE PASSAGE**

ATTENDU que le Défi des Demois'Ailes souhaite obtenir une autorisation de passage sur le réseau routier de la Municipalité;

ATTENDU qu'en aucun temps la circulation ne sera bloquée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'autoriser le passage sur le réseau routier municipal du Défi des Demois'Ailes le 13 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-01-19 **DUCHESSÉ DU CARNAVAL DE THETFORD : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Madame Myriam Rancourt-Roberge, duchesse pour la 56^e édition du Carnaval d'hiver de Thetford Mines, via une communication écrite datée du 18 janvier 2017, s'adresse au conseil municipal dans le but d'obtenir une contribution financière pour une activité de promotion qui se déroulera au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher le 3 février 2018.

À cet égard,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu de verser, à la duchesse, une contribution financière de 250 \$ et de ne pas lui facturer les frais de location de l'aréna et du gymnase pour la réalisation de son activité en guise de contribution financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

INFORMATIONS MUNICIPALES

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux et tient à remercier la Caisse Desjardins de la région de Thetford pour son soutien financier dans le projet d'agrandissement du Complexe sportif. Une lettre sera acheminée aux dirigeants.

- 16 janvier 2018 : séance extraordinaire et séance de travail;
- 21 janvier 2018 : inauguration de l'agrandissement du Complexe sportif;
- 29 janvier 2018 : adoption du budget;

- 21 février 2018 : la Grande tournée des organismes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues. Les questions n'ayant pas été répondues le seront à une séance ultérieure.

18-01-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu de lever la séance à 21h25.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

RV

Renée Vachon